



DELIBERATION
COMMUNE DE BERNIERES-SUR-MER
DEPARTEMENT DU CALVADOS

Séance du 5 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq février à dix-neuf heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la commune de Bernières-sur-Mer, dûment convoqués le 31 janvier 2026, sous la présidence de Monsieur Thomas DUPONT-FEDERICI, Maire.

Nombre de Membres

| Afférents au conseil | En exercice | Qui ont délibéré |
|----------------------|-------------|------------------|
| 19 | 19 | 13 |

Présents : Monsieur DUPONT-FEDERICI, Monsieur TREFOUX, Madame LEMOINE, Monsieur VIGNANCOUR, Madame CARPENTIER, Madame WINDELS, Monsieur HAMEL, Madame LEBERTRE, Madame MOULIN, Monsieur ENGEL, Madame LANGLAIS, Monsieur BLAIZOT

Absents excusés : Monsieur GODEL a donné pouvoir à Monsieur ENGEL, Monsieur LE BRETON, Monsieur LEPORTIER, Madame TERRIER, Monsieur BENOIST, Monsieur COISEL, Monsieur BRIAS

Secrétaire de Séance : Madame LEMOINE

26-011 MEDIATHEQUE AVENANT LOT 1 – GROS OEUVRE

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la commande publique, notamment l'article R2194-2,

Vu la délibération n° 25-068 en date du 28 août 2025 autorisant le maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la passation des marchés de travaux relatifs à la réalisation de la médiathèque,

Considérant que lors de la consultation, les entreprises ont fait l'hypothèse que le calcaire descendait de manière linéaire afin de calculer le volume des bétons ;

Considérant que lors du creusement des fouilles, deux sujets ont amené à l'augmentation des quantités de béton :

- Le sol calcaire n'est pas linéaire et plonge plus rapidement et plus profondément que prévu entre les points de sondage de la G2,
- Le sol n'était pas stable par endroit, notamment au droit du puisard, ce qui a conduit à l'éboulement de la terre et à la création de puits de gros béton plus importants.

Considérant que la fourniture supplémentaire de gros béton, a engendré une augmentation du marché de base du lot 1 – gros œuvre de 16,38%, soit 11 228.13€HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

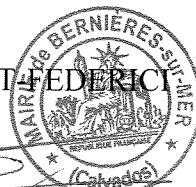
AUTORISE, le maire ou son représentant à signer l'avenant correspondant à la fourniture supplémentaire de gros béton, d'un montant de 11 228.13€HT, pour le marché de gros œuvre, lot 1.

Vote : Pour : 13

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Thomas DUPONT-FEDERICI



The seal of the commune of Bernières-sur-Mer, Calvados, France. It features a circular design with the text "MUNICIPALITE DE BERNIERES-SUR-MER" around the perimeter. In the center, there is a stylized emblem with a ship and a cross.